Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 57 (1984)

Heft: 1-2

Vorwort: Bienvenue à M. Pierre Liniger

Autor: Vouga, Bernard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bienvenue à M. Pierre Liniger

Comme nous l'avons annoncé, notre revue, ainsi que la section romande de l'USAL, vont pouvoir compter, dès le début de cette nouvelle année, sur la collaboration de M. Pierre Liniger, notre nouveau secrétaire général, qui vient de succéder à M. Hermenjat.
Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue et de le présenter à ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas encore.
Licencié en droit et avocat de formation, M. Liniger a très tôt mis ses connaissances au service des milieux syndicaux.
Durant six ans, dans sa jeunesse, il travaille à Bruxelles au secrétariat de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres).
Depuis plus de vingt-cinq ans, M. Liniger est au service de Coop-Vie, création commune des syndicats et des coopératives. Très lié au mouvement syndical de Suisse romande, il en est dans plusieurs domaines un conseiller fidèle. Il a fait partie, en 1963, du groupe des fondateurs de «Domaine public». Il est très connu également dans le mouvement coopératif en général et en particulier dans le secteur éminemment sympathique des coopératives de production, dont quelques-unes sont membres de l'USAL. C'est donc que rien de ce qui touche au mouvement coopératif ne lui est étranger.
Nous nous estimons fortunés de bénéficier non seulement de toute son expérience, acquise dans des milieux qui poursuivent des buts analogues aux nôtres, mais surtout de son caractère ouvert et généreux. C'est toujours un plaisir d'avoir affaire avec des hommes comme lui, qui savent allier l'efficacité et la cordialité. D'une intelligence vive et constamment en éveil, d'une culture très étendue, M. Liniger est au courant de tout, certes, mais sa curiosité est toujours exercée à bon escient et ses connaissances, ses méthodes, empreintes de cette bonhomie qui est chez lui le fruit de l'optimisme et de la serviabilité.
Nous nous réjouissons beaucoup d'inaugurer cette nouvelle année avec le concours d'un tel secrétaire, convaincu comme nous que dans le problème du logement, rien de solide et de durable ne pourra être entrepris sans le concours actif du *secteur non lucratif* que constituent les coopératives d'habitation, les fondations d'habitation et les associations de propriétaires de maisons familiales.

Bernard Vouga,
président de la section romande de l'USAL.

Sommaire

Habitat et Jardin 84
- Tout l'art de construire et d'habiter 3
- Journée d'étude sur la réhabilitation de l'habitat 3
- Le marché de la réhabilitation 5
- Diagnostic de la dégradation des bâtiments d'habitation 6
- Maîtrise des coûts de réhabilitation 13
  Le principe d'un catalogue des articles de réhabilitation «CAR»

La Résidence des Vieux-Chênes, Maison d'accueil pour personnes âgées, à Fribourg, par Renée Hermenjat 17

A propos de la CIURL: Lausanne, de l'agglomération à la région urbaine, par Alain Garnier 21

Actualité du logement: Au Conseil national, question ordinaire Meizoz du 19 septembre 1983 sur l'aide fédérale au logement 23

Renseignements techniques et commerciaux 24

Légende couverture:
Habitat et Jardin, à Lausanne, Palais de Beaulieu, du 18 au 26 février. Voir dans les pages 3 à 16.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition
section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne.

Bureau de la section romande
Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction
Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. 021/22 62 73

Comité de rédaction
Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliand, A. Jaquet.

Administration et publicité
Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622, tél. 021/20 41 41

Diffusion
La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement
Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.–.
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622